

Fay en Montagne au XIX siècle et aujourd'hui

Texte écrit à partir du Dictionnaire géographique, historique et statistique des communes de la Franche-Comté de A. ROUSSET (1854)

En bleu, mes annotations (Patrice Bonnet)

Situation : Le village (Fay, Faia, Faëta) est situé sur le premier plateau du Mont-Jura, contre le revers septentrional d'une éminence, dans une position agréable.

Village de l'arrondissement et du canton de Poligny, perception de Crotenay, distribution de poste de Mirebel ; succursale ; à 15 km de Poligny, 23 de Lons-le-Saunier et 24 d'Arbois.

Altitude : 530m



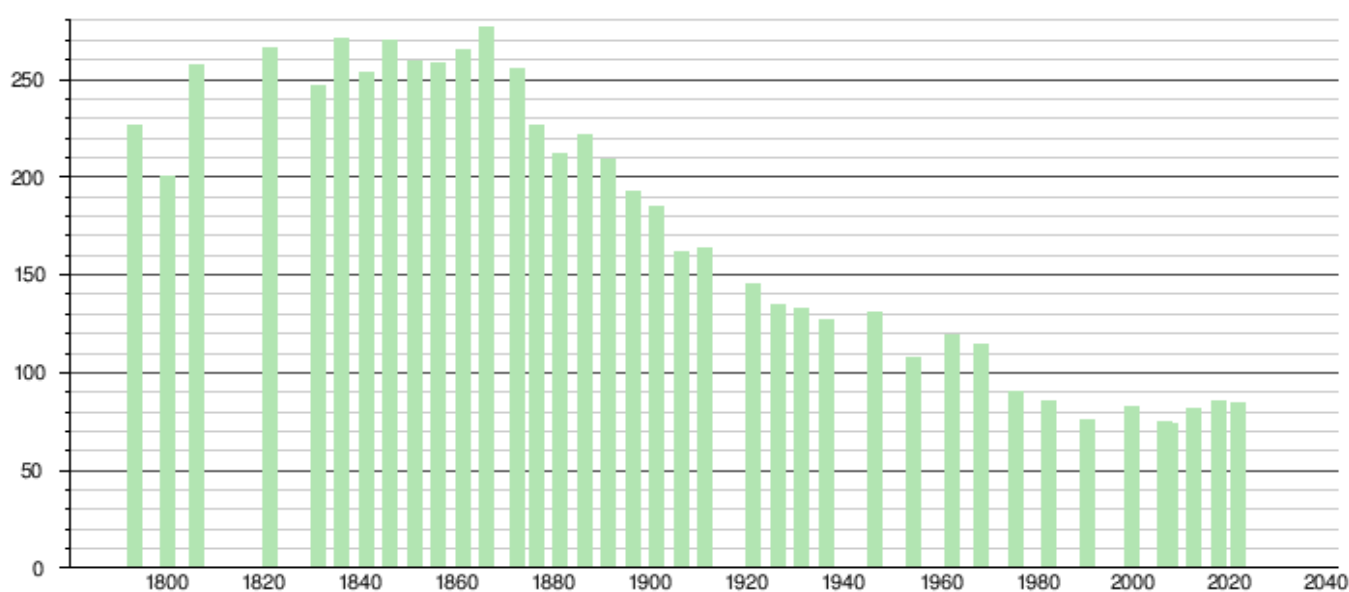
Le territoire est limité au nord par le Fied ; au sud par Lamare (aujourd'hui La Marre) et les Faisses (aujourd'hui Bonnefontaine) ; à l'est par Picarreau et à l'ouest par la Doye.

Les maisons sont groupées, construites en pierre, couvertes en laves et composées d'un étage au-dessus du rez-de-chaussée.

Population :

	1790	1793	1800	1806	1821	1831	1836	1841	1846	1856	1866	1872	1876	1881	1886	1891	1896	1901
Population	202	226	200	257	266	247	271	253	270	258	277	255	226	212	222	209	193	185

	1906	1921	1926	1931	1936	1946	1954	1962	1968	1975	1982	1990	1999	2006	2012	2017	2021	2024
Population	162	145	135	133	127	131	108	119	114	90	85	76	83	75	82	85	84	87



Sources : base Cassini de l'EHESS et base Insee.

Densité : 41 hab/km² en 1854 ([actuellement 13 hab/km²](#)) ; 49 maisons ; 88 ménages ([actuellement 24](#)). Les habitants n'émigrent pas.

État-Civil : les plus anciens registres de l'état civil remontent à 1700.

Cadastre : exécuté en 1836 ; surface territoriale 626 Ha 25 a ([identique actuellement](#)), divisés en 1238 parcelles que possèdent 188 propriétaires, dont 122 forains. 476 Ha en terres labourables, 119 en pâtures, 9 en bois, 8 en broussailles.

Le sol : Il présente quelques accidents de terrain assez prononcés. La terre végétale repose sur le roc vif ou sur une marne très compacte. On récolte dans la commune du blé, de l'orge, de l'avoine, du maïs, des pommes de terre, peu de légumes secs, de chanvre et de fruits, du foin et des fourrages artificiels.

On y élève quelques chevaux, des bêtes à cornes, des volailles, et on y engraisse quelques porcs. 15 ruches d'abeilles. L'agriculture y est en progrès.

Le produit des céréales suffit à la consommation des habitants. On importe le vin.

Les habitants fréquentent habituellement les marchés de Poligny, de Champagnole et de Lons-le-Saunier. Ils jouissent presque tous d'une grande aisance.

On trouve sur le territoire de la marne, qu'on a le tort de ne pas employer à l'amendement des terres, des carrières de pierre à bâtir et de taille, exploitées. Cette pierre imite parfaitement celle de Crançot.

Il y a deux fromageries, dans lesquelles on fabrique annuellement 25 000 kg de fromage, façon Gruyère.

Les patentables : un marchand de grains, un cordonnier, un mercier et un quincaillier.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour, un presbytère convenable, contigu au cimetière, une place publique, 5 puits, 5 citernes et 115 Ha 17 a de pâtures, d'un revenu cadastral de 178 fr., une maison commune construite en 1845, qui a coûté 11 000 fr [soit 37 000 € actuels](#). Elle renferme la mairie, le logement de l'instituteur et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 56 garçons et 17 filles*.

**Si la loi Guizot permet en 1833 la création d'écoles pour les garçons, il faut attendre la loi Falloux de 1850 pour rendre obligatoire une école de filles dans les villages, de plus de 800 habitants ! La fréquentation de l'école n'est pas encore obligatoire, cependant se répand peu à peu une nécessité de l'instruction et, en 1875, 66 % des femmes sont capables de signer le registre de mariage. Ce sont bien sûr les lois Ferry de 1881-1882 qui rendent l'école laïque gratuite et obligatoire de 6 à 13 ans pour les garçons et les filles.*

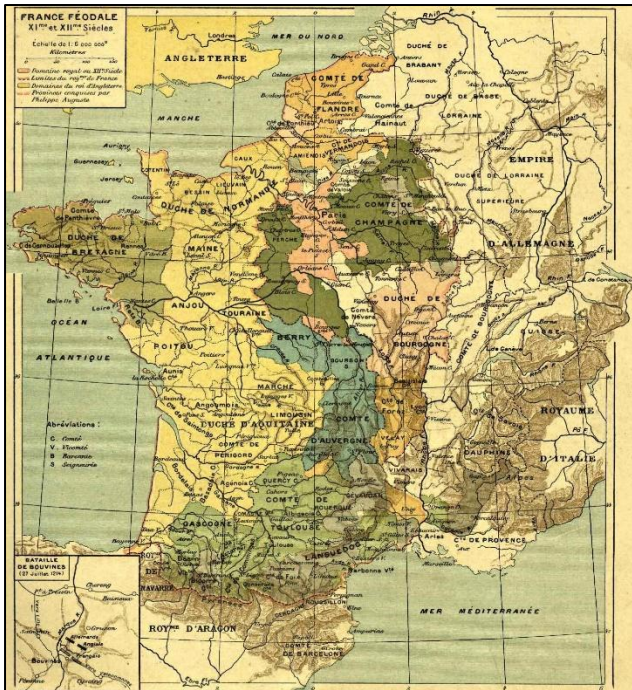
Bois communaux : 116 Ha 07 a, coupe annuelle 5 Ha 48 a.

Budget : Recettes 2 281 fr [soit 7 600 € actuels](#). Dépenses 2 106 fr.

NOTICE HISTORIQUE

L'étymologie du nom de Fay, paraît venir du latin fagus, hêtre.

Ce village aurait été ainsi nommé soit parce que cet arbre croît en grande quantité dans le pays, ou qu'un fagus y aurait été consacré à Jupiter. La feuille du hêtre servait à orner les autels de ce dieu dans les grandes solennités. La voie romaine de Lyon à Besançon, avec embranchement sur Salins, passait entre Fay et Lamare, dans les contrées dites la grande vie ([Vie = voie](#)) ou le chemin Saunier. On a trouvé à Lamare, sur le bord de cette route, quarante-cinq médailles romaines. Entre Picarreau et le camp de Sermus, on a recueilli un grand nombre de monnaies gauloises. Une vigie ou station fortifiée pour la défense de cette route existait à Fay, dans le lieu-dit au Châtelet. A la Fillette, au Plaigneau, on rencontre souvent des débris de constructions



romaines. Nous avons reconnu un puits antique en partie comblé, dans le champ appelé au Poinu. Un chemin très ancien, de Château-Chalon à Nozeroy, passait à Fay, dans le lieu-dit la vie des Ânes. Un voile épais couvre l'histoire de ce village jusqu'au XII^e siècle. Le premier titre qui le mentionne, est un diplôme de l'empereur Frédéric Barberousse*, du 19 septembre 1165, par lequel ce souverain confirme à l'abbaye de Château-Chalon, l'église de Fay, le tiers du village et les trois corvées de l'ermite Guy. Une bulle du pape Luce, de l'an 1184, en faveur du même monastère, lui confirme de nouveau l'église de Fay, avec l'ermitage de M. Guy.

**Frédéric I^{er} de Hohenstaufen est un empereur du Saint-Empire romain germanique de 1155 à sa mort. Il est surnommé Frédéric Barberousse en raison de son éblouissante barbe rousse. N'oublions pas que le Jura n'est pas français au XII^e siècle.*

Seigneurie : Fay dépendait en toute justice de la seigneurie de Mirebel.

Prévôté : Le village était administré par un prévôt* héréditaire qui en portait le nom. Etienne de Fay, Stephanus de Fayâ, avait donné un four à l'abbaye de Rosières ([commune de La Ferté – Jura](#)), parce que son frère, dit d'Antioche, y avait été admis comme moine. Gaucher, sire de Salins, confirma cette donation par une charte de l'an 1187.

**Le prévôt était au Moyen Âge l'intendant d'un domaine seigneurial et avait pour rôle d'administrer, de juger et de percevoir les taxes. Il était subordonné au bailli. Il était en outre chargé de gérer les biens et les revenus pour le compte d'un maître, d'un seigneur laïc, ou d'un ecclésiastique.*

Ermitage de Saint-Guy ou de Saint-Fort : Sur les débris d'une villa romaine, dans un terrain appelé à la Fillette, où la tradition place un ancien couvent, s'élevait un ermitage, dont il ne reste plus de vestiges. Il en est fait mention dans la bulle de l'an 1184, déjà citée, comme d'un édifice encore existant. L'historien Chevalier prétend que **Guy, abbé de Baume et de Gigny**, de 927 à 937, neveu du B. Bernon, fondateur de Cluny, quitta ses abbayes pour se faire **ermite à Fay**, qu'il y mourut en odeur de sainteté et y fut honoré sous le nom de **Saint-Fort**, parce qu'on l'invoquait pour le rétablissement des forces du corps. Cet auteur ajoute que son tombeau se voit dans un oratoire, au côté droit de l'église ([c'est toujours le cas aujourd'hui](#)) ; qu'il est élevé de terre d'environ un pied et demi, et environné d'une balustrade en bois ; que ce tombeau ayant été ouvert pour la première fois en 1716, par ordre de l'archevêque de Besançon, on y trouva un corps sans aucun dérangement, déposé en un cercueil creusé dans le roc, fermé par des tablettes de pierres bien taillées, jointes et cimentées, et recouvert de trois pieds de terre, avec une pierre tumulaire superposée. Il affirme avoir lu sur cette pierre les mots suivants, d'une inscription mutilée, en caractères du Xe siècle :

Hic fuit in mundo celebrer.... virtutibus ornatus et irradiatus.... invictus vitiorum reputit ictus.... presbyter Bernonis Clun....animam creatore suo.

Traduction partielle possible à confirmer : Il était célèbre dans le monde... orné et rayonnant de vertus... vaincu par ses vices, il considère le coup...

Désiré Monnier a relevé cette inscription avec beaucoup plus d'exactitude que Chevalier. Il y a lu les six vers léonins ([rime riche](#)) suivants, mutilés :

.... ibus ornatus, virtutibus irradiatus,

.... *sit in hac vità seu Lucifer hic heremita.*
.... *it invictus vitiorum repulit ictus*
.... *asti celebris tibi que lux instat aprilis*
.... *etori... oboni sis clemens Christe Widoni.*
.... *radisus. .c..... sit....det.... s.... k....*

Traduction partielle possible à confirmer :

orné ..., irradié de vertus,
... que ce soit dans cette vie ou que Lucifer ici est un ermite.
... lui, invaincu, repoussa les coups de ses vices
.... tu es célèbre et la lumière d'avril vient à toi
.... au s'il te plaît, sois miséricordieux envers Christ Widoni.....

M. Gaspard, le savant auteur de l'histoire de Gigny, regarde l'opinion de Chevalier comme purement conjecturale et même dénuée de fondement. Il n'hésite pas à croire que le culte de Saint Guy ou Saint Fort, à Fay, se rapporte à Saint Wit, martyrisé en Calabre, dans le premier siècle, dont l'église fait la fête le 15 juin, et dont le corps fut apporté d'Italie en France dans le XIIIe siècle, ainsi que la pierre sur laquelle il reçut la couronne du martyr. Cette pierre existe, dit-on, dans l'église de Mouthier-en-Bresse, placée en effet sous le vocable de Saint Wit. Le même auteur ajoute que de nos jours, non seulement on y porte comme à Fay, les enfants faibles ou malades, mais on y conduit encore les paralytiques, qui étendent sur cette pierre noire leurs membres perclus, dans l'espoir que le mouvement s'y rétablira par l'intercession du saint martyr. M. Monnier pense que c'est l'abbé Guy qui y est honoré, sous le nom de Saint Fort. Au milieu de ces opinions, toutes différentes et cependant toutes respectables, il est difficile de dire quelle est la meilleure. Nous penchons toutefois pour celle de Chevalier. Il est incontestable qu'il y a eu à Fay un ermitage ; que cette retraite a été habitée par un ermite du nom de Guy, que la tombe de ce saint personnage repose dans l'église, que le curé du lieu, suivant un usage immémorial, a toujours fait l'office de ce saint, le 17 juin, sous le nom de Saint Guy ou Widon ; que c'est sur la tombe de Saint Guy, surnommé par le peuple Saint Fort, que les malades priaient pour obtenir leur guérison. L'ermite Guy est-il le même que Guy, abbé de Baume et de Gigny ? Le fait est possible, probable même, mais il n'est pas certain.

Eglise : L'église est située sur une éminence, à l'extrémité sud-est du village. Elle est orientée et dédiée aux Saints Féréol et Ferjeux*, dont on célèbre la fête le 16 juin. Elle se compose d'un clocher, d'une nef, d'un chœur, d'un sanctuaire de forme rectangulaire, d'une chapelle à droite de la nef et d'une sacristie.

***Saint Ferréol et Saint Ferjeux** sont les deux saints patrons de Besançon. Ils sont deux frères prêtre et diacre, considérés comme les deux fondateurs de la première Église de Besançon, et premiers évangélistes au III^e siècle de la Séquanie gallo-romaine (Franche-Comté actuelle). Ils sont tous les deux martyrisés le 10 juin 212, et décapités sur ordre du gouverneur romain Claude, pour trouble de l'ordre public.

L'édifice a été réparé en 1758, aux frais de M. Jousserandot, curé de la paroisse. Le clocher porte le millésime de 1812. Le chœur et la nef sont garnis de stalles et décorés de pilastres de l'ordre composite.

Le clocher a été rénové en 2020. Les deux tilleuls situés sur le devant de l'église ont été coupés en 2023.

On y remarque deux bas-reliefs sculptés sur bois, représentant le Christ après sa mort et descendu de la croix. Le corps de Saint Guy repose dans un tombeau en maçonnerie, recouvert de dalles. On rapporte qu'en 1832, M. Bondier, alors curé de Fay, assisté de plusieurs de ses paroissiens, ayant ouvert ce tombeau, y trouva une bouteille renfermant du vin d'une limpidité extraordinaire. Ayant voulu toucher au corps du



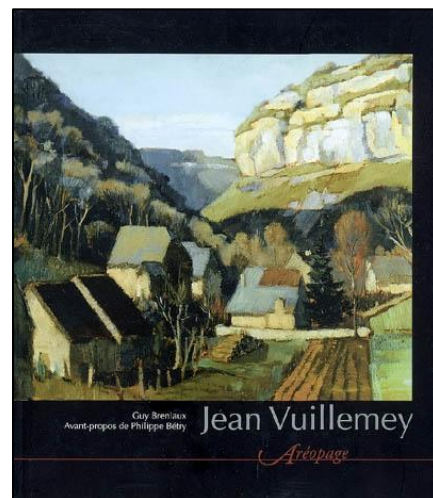
saint pour en détacher un os, qui devait être mis dans un reliquaire, et exposé à la vénération des fidèles, toutes les personnes présentes furent entourées d'une épaisse fumée* qui s'échappait du cadavre. La frayeur que cet événement inspira, fit renoncer à l'entreprise.

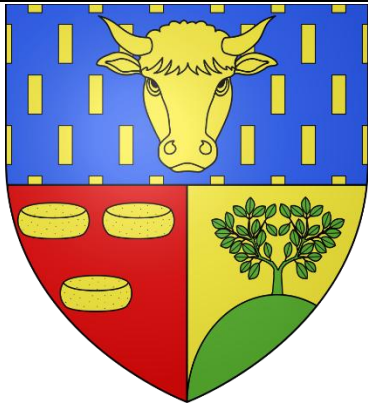
*Les os libèrent de la phosphorine qui s'enflamme spontanément lorsqu'elle est exposée à l'air.

Pèlerinage : Le pèlerinage à Saint-Fort était célèbre au moyen-âge. On s'y rendait de fort loin. Les paralytiques, les enfants perclus de leurs membres y étaient amenés en foule. La chapelle était ornée d'ex-voto attestant des guérisons merveilleuses. Le pèlerinage a encore lieu, mais l'affluence des malades a diminué avec la foi.

Personnalités liées à la commune

C'est à Fay-en-Montagne, en 1958, que le peintre Jean Vuillemey forma Guy Breniaux à l'art de l'esquisse et de la peinture. Tous deux résidant dans le village passent bon nombre d'années à exercer leur art dans les environs, jusqu'au départ de Jean pour Lons-le-Saunier dans les années soixante.

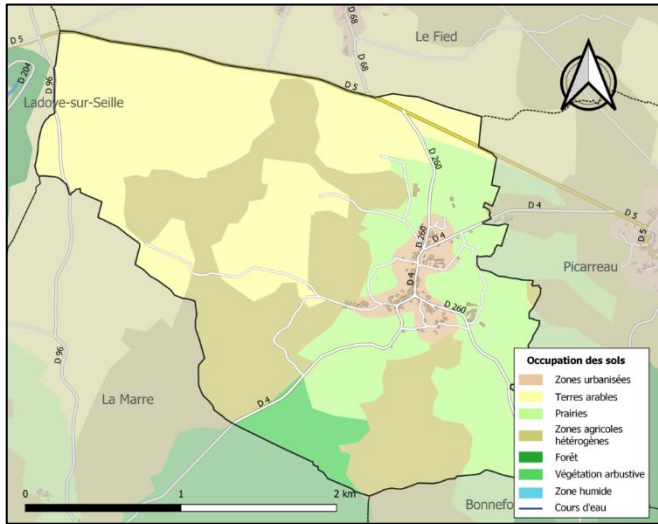




Blason

Coupé : au 1^{er} d'azur semé de billettes d'or, à un rencontre (Tête d'animal vue de face) de vache du même, au 2^d parti au I de gueules à trois meules de fromage (comté) d'or, au II d'or à un fayard (hêtre) de sinople sur un mont du même. Adopté le 14 avril 1995

Devise : Fay ne t'y frotte



Plan de la commune 1836

